

PLAN D'ACTION EN OCCUPATION ET EN VITALITÉ DES TERRITOIRES 2020-2022 (PROLONGÉ JUSQU'EN 2024)

Le décret n° 708-2022 du 27 avril 2022 a reporté l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022. Par conséquent, le présent plan d'action a été prolongé pour une période pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2024.

Il est à noter que les responsabilités en matière de jeunesse et de relations avec les Québécois d'expression anglaise ont été transférées, en octobre 2022, respectivement au ministère de la Culture et des Communications et au ministère des Finances.



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Chaque collectivité a des caractéristiques et des priorités qui lui sont propres. L'action gouvernementale doit s'adapter pour refléter le mieux possible l'évolution constante des municipalités et des régions du Québec.

Notre gouvernement s'est engagé à outiller les municipalités afin qu'elles soient en mesure de faire face à leurs enjeux socioéconomiques et de réaliser leur plein potentiel. Dans ce but, une mise à jour de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 a été déposée à l'Assemblée nationale, en mars 2020.

En conformité avec la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*, le ministère du Conseil exécutif participe à l'atteinte des objectifs de la Stratégie, en renouvelant son plan d'action pour les deux prochaines années.

Le Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 comprend des mesures qui visent, notamment, à soutenir les élus municipaux et régionaux dans leurs efforts pour répondre aux principaux enjeux auxquels ils sont confrontés. Ces enjeux concernent, par exemple, la main-d'œuvre de même que les défis de vitalisation ou encore de pérennité des services de proximité. Le Ministère continuera également à stimuler une prospérité durable des régions et à assurer une offre de service de qualité dans les domaines qui sont sous sa responsabilité.

L'ensemble de nos actions serviront à enrichir nos collectivités et à édifier un Québec plus fort et plus vert.

Original signé
François Legault

L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES AU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Le ministère du Conseil exécutif exerce des fonctions particulières et stratégiques pour ce qui est de la gouvernance de l'État. Il a pour principale responsabilité de soutenir la prise de décision des instances gouvernementales. Il assure, à ce titre, les tâches d'analyse, de conseil et de coordination auprès du premier ministre et du Conseil des ministres. Il est également responsable de certains mandats confiés par le gouvernement et il coordonne la communication gouvernementale.

Le Ministère accorde une place importante à l'occupation et à la vitalité des régions dans l'exercice de ses fonctions et par le rôle même qu'il joue au sein de l'administration publique. Compte tenu de sa mission, il agit avant tout comme coordonnateur de l'action gouvernementale. En concertation avec ses partenaires régionaux, il concourt particulièrement aux priorités régionales en matière de jeunesse et de relations avec les Premières Nations et les Inuit, ainsi qu'aux besoins soulevés par les communautés québécoises d'expression anglaise.

LEVIERS D'ACTION

Pour répondre aux priorités régionales, le Ministère s'appuie notamment sur les engagements suivants :

► Plan d'action jeunesse 2021-2024

Le Plan d'action jeunesse 2021-2024, sous la responsabilité du Secrétariat à la jeunesse, est le deuxième plan qui découle de la Politique jeunesse, lancée en 2016. Celle-ci représente le cadre de référence qui guide l'action gouvernementale en matière de jeunesse, jusqu'en 2030, afin d'assurer une continuité dans les interventions et des effets plus structurants sur le long terme.

Le Plan d'action a pour objectif d'accompagner les jeunes de 15 à 29 ans dans leur parcours vers l'autonomie en leur offrant des milieux stimulants, sains et sécuritaires et en les soutenant dans leurs apprentissages et leur projet de vie. Il est le reflet d'un vaste exercice de consultation, dans plusieurs régions du Québec, et de travaux d'analyse, réalisés depuis l'automne 2019.

► Programme d'appui aux organismes qui desservent les communautés d'expression anglaise – Renforcer la vitalité des communautés

Sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, le programme de financement Renforcer la vitalité des communautés a été bonifié de 6,1 millions de dollars pour la période 2020-2025. Ce montant s'ajoute aux 24,5 millions de dollars accordés pour la période 2017-2023, ce qui porte l'investissement total à 30,6 millions de dollars depuis la création du programme.

Celui-ci contribue à l'objectif ministériel d'établir des ponts entre le gouvernement du Québec et les organismes communautaires d'expression anglaise. Ainsi, le gouvernement accorde une attention particulière au renforcement de la capacité d'action de ces organismes communautaires locaux et régionaux, sur l'ensemble du territoire du Québec, dans le but de mieux répondre à leurs besoins et à leurs priorités. Le financement accordé permet notamment aux organismes multisectoriels de diversifier leurs services ou d'étendre leur portée territoriale en ouvrant de nouveaux points de service, ce qui favorise ainsi la pleine participation de leurs membres dans la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

► Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022

Avec le Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2017-2022, sous la coordination du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le gouvernement accorde une attention prioritaire aux besoins des Autochtones. Ce plan constitue un instrument distinct qui regroupe l'ensemble des mesures déployées par le gouvernement auprès des Premières Nations et des Inuit en matière de développement social et culturel. Plus particulièrement, il priorise les initiatives qui visent à améliorer les services, à promouvoir les cultures et les langues autochtones, à développer le pouvoir d'agir des individus et des collectivités ainsi qu'à favoriser la concertation et la recherche. Le Ministère agit en complémentarité des autres ministères et des organismes concernés dans la mise en œuvre de ce plan.

Priorités régionales de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022	Secteurs	Réponses du Ministère, par secteur d'intervention, aux priorités régionales de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022
<p>Abitibi-Témiscamingue</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé, le bien-être de la population ▶ Favoriser une cohabitation harmonieuse et un dialogue social inclusif avec les Premières Nations ▶ Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants 	<p>QEA</p> <p>PNI</p> <p>J</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement l'élaboration d'un plan de développement et sa mise en œuvre, en collaboration avec les partenaires locaux francophones, afin de valoriser la contribution de la communauté d'expression anglaise dans la revitalisation culturelle et patrimoniale du quartier historique du vieux Noranda. • Soutenir les initiatives régionales destinées à favoriser les échanges interculturels entre les populations autochtones et non autochtones pour faciliter la mise en place de nouveaux lieux de dialogue. • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région¹ afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir en Abitibi-Témiscamingue.
<p>Bas-Saint-Laurent</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Attirer les personnes immigrantes et les nouveaux arrivants et doter la région d'une structure d'accueil et d'intégration 	<p>J</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans le Bas-Saint-Laurent.
<p>Capitale-Nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer des stratégies pour contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre 	<p>J</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans les MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de Portneuf de la région de la Capitale-Nationale.
<p>Centre-du-Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région 	<p>J</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans le Centre-du-Québec.
<p>Chaudière-Appalaches</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes 	<p>J</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir en Chaudière-Appalaches.
<p>Côte-Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement ▶ Développer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et renforcer la capacité d'agir des entrepreneurs ▶ Agir en synergie 	<p>J</p> <p>QEA</p> <p>QEA</p> <p>PNI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans la Côte-Nord. • Soutenir financièrement l'instauration d'un incubateur-accelérateur de petites et moyennes entreprises de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, ce qui contribuera à mener à terme l'implantation d'une industrie écologique de bioproduits. • Soutenir financièrement, par une entente sectorielle, le renforcement de l'accompagnement des municipalités de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, ce qui contribuera à déterminer leurs besoins prioritaires quant à la gestion, à l'aménagement du territoire et au développement local. • Soutenir les initiatives régionales destinées à favoriser le rapprochement entre les organisations autochtones et non autochtones.
<p>Estrie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir et développer des initiatives régionales et concertées en matière de développement culturel, touristique, sportif et de loisir et faciliter l'offre d'activités ▶ Soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises 	<p>J</p> <p>QEA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement l'organisation des concours Cégeps en spectacle afin que les étudiantes et étudiants des cégeps aient l'occasion de présenter des projets parascolaires en arts de la scène lors des finales locales et régionales et d'une finale nationale. • Soutenir financièrement le renforcement des compétences en français des personnes d'expression anglaise en milieu de travail.
<p>Gaspésie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région ▶ Participer au développement économique et à la création d'emplois 	<p>J</p> <p>QEA</p> <p>QEA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir en Gaspésie. • Mettre en place un comité à la Conférence administrative régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour évaluer et déployer les actions qui pourraient être menées en partenariat avec le milieu, en vue de favoriser la pleine participation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans la vie sociale, culturelle et économique du territoire (en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation). • Promouvoir une signature pour l'identité touristique régionale « The Gaspesian Way », qui viendrait accroître la participation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans le secteur touristique et diversifier le marché en attirant plus de visiteuses et visiteurs anglophones sur le territoire.

1. L'organisme Place aux jeunes en région a pour mission de faciliter la migration et la rétention des jeunes en région.

Priorités régionales de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022	Secteurs	Réponses du Ministère, par secteur d'intervention, aux priorités régionales de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022
<p>Îles-de-la-Madeleine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Renverser la tendance démographique 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir aux Îles-de-la-Madeleine.
<p>Lanaudière</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer une réponse adéquate aux défis de la pénurie de main-d'œuvre notamment par : le développement d'une stratégie régionale d'attraction et de rétention de main-d'œuvre ; l'intégration adéquate des travailleurs immigrants (en entreprise et dans la communauté) ; le recours à la mutualisation des ressources ; l'intégration en emploi des personnes d'expérience et la valorisation des métiers 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans Lanaudière.
<p>Laval</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un écosystème culturel professionnel pluriel, innovant, pérenne et qui œuvre en synergie 	QEA	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement la mise en place d'un nouveau point de service dans la ville de Laval, qui offrira des services en employabilité pour l'intégration des jeunes d'expression anglaise afin de réduire l'écart de chômage entre ces derniers et l'ensemble de la jeunesse québécoise.
<p>Mauricie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire de la Mauricie une région attractive, accueillante et inclusive 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir en Mauricie.
<p>Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrer la pauvreté et l'exclusion sociale et assurer la création de logements qui répondent aux besoins de la métropole 	QEA	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement des initiatives qui visent à résoudre les problèmes liés au chômage chronique, à l'émigration des jeunes diplômées et diplômés ainsi qu'à l'acquisition des compétences afin de réduire l'isolement et la marginalisation de la communauté noire anglophone par rapport à la société québécoise.
	PNI	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et accompagner les organisations autochtones de la métropole dans la réalisation de leurs projets sociaux, culturels, politiques et économiques. Ponctuel et ciblé, ce soutien pourra emprunter différentes formes (coordination, formation, transfert de connaissances, soutien financier, etc.).
<p>Nord-du-Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir le développement et la diversification de l'économie 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir dans le Nord-du-Québec.
<p>Outaouais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Construire une identité régionale forte 	QEA	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité à la Conférence administrative régionale de l'Outaouais pour évaluer et déployer les actions qui pourraient être menées en partenariat avec le milieu, afin de favoriser la pleine participation des Québécoises et Québécois d'expression anglaise dans la vie sociale, culturelle et économique de la région (en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).
	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir en Outaouais.
<p>Saguenay-Lac-Saint-Jean</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Main-d'œuvre – Soutenir les initiatives visant l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes dans les milieux de travail ; agir en faveur du retour en région des personnes qui l'ont quittée ; mettre en place des stratégies et des environnements favorisant l'attraction, l'accueil, la rétention, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants ; soutenir des initiatives favorisant les bonnes pratiques en ressources humaines dans les entreprises régionales ; promouvoir une image positive de la région ; soutenir des initiatives concertées de recrutement de main-d'œuvre à l'international 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement les activités de l'organisme Place aux jeunes en région afin d'augmenter le nombre de jeunes diplômés ou qualifiés qui souhaitent trouver un emploi et s'établir au Saguenay-Lac-Saint-Jean.
<p>Toutes les régions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mesure transversale appuyant la vitalité et l'occupation des territoires 	J	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'entremise du programme Québec Volontaire, des Offices jeunesse internationaux du Québec, soutenir financièrement la mobilité des jeunes et offrir des occasions à celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans un projet d'utilité collective afin de se familiariser avec les notions de solidarité, de collaboration et d'engagement citoyen au bénéfice d'une communauté, et ce, partout au Québec.
	QEA	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir financièrement la réalisation du projet Cartographie des institutions afin de mesurer les connaissances et les services des organismes québécois d'expression anglaise ainsi que leurs relations avec la société francophone. • Soutenir financièrement le développement d'initiatives dans l'ensemble du Québec pour susciter le sentiment d'appartenance des Québécoises et Québécois d'expression anglaise, dont les jeunes, les aînés ainsi que les personnes issues des minorités visibles et ethniques.

Secteurs

QEA : Québécois d'expression anglaise J : Jeunesse PNI : Premières Nations et Inuit